

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 14 mars 2014**

**N°5 :**

**OBJET : Point administratif et financier**



**Présents :**

**Conseil général du Doubs**

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

**Etat**

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale par intérim des Affaires Culturelles de Franche-Comté

**Conseil régional de Franche-Comté**

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

**Ville d'Arc et Senans**

- M. Jacques MAURICE, Maire

**Electricité de France**

- M. Alain DAUBAS

**Personnalités qualifiées**

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

**Représentants du personnel**

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable Librairie boutique
- M. Francesco SCANDELLA,

- M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

- M. Yves-Michel DAHOUÏ a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI a donné à Mme Claire CHATON-AUBEY
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif

**Absents excusés :**

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général du Doubs
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

**Rapporteur :** M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

**Demandes de subventions 2014**

Dans le but de financer les opérations « Médiation / Cité des enfants », « Portes du temps », le Festival des Jardins et les outils numériques de médiation culturelle prévus dans son plan pluriannuel d'investissement, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau page suivante.

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Projets	Budget du projet	Financeurs sollicités	Subvention demandée	% de la subv. / budget du projet
<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013</b>				
Médiation	102 571 €	DRAC	15 000 €	15%
		CG39	15 000 €	15%
		Caisse des Dépôts	15 000 €	15%
		DRJSCS	4 000 €	4%
Portes du temps	34 800 €	DRAC	10 000 €	29%
		DG Patrimoine	5 000 €	14%
		DRJSCS	5 000 €	14%
Laboratoire EUTOPIA	18 550 €	DRAC	10 000 €	64%
Festival des Jardins	232 355 €	DRAC	30 000 €	13%
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT 2013</b>				
Outils numériques de médiation culturelle	62 722 €	DRAC	20 000 €	32%
		Région FC	25 089 €	40%
		Fondation Crédit Agricole	17 562 €	28%

### Médiation / Cité des enfants :

Le détail du programme de médiation culturelle « Cité des enfants » est présenté en annexe du rapport au Conseil d'Administration dédié au point culturel. Il réunit les actions destinées au jeune public franc-comtois autour des expositions « Les Arpenteurs » et « Récits nomades », ainsi que du festival des jardins.

### Portes du temps :

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, la Saline Royale d'Arc et Senans participera à l'organisation des « Portes du Temps », du lundi 7 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> août 2014 (hors week-ends, 14 et 16 juillet). Cette opération nationale a pour objectif de sensibiliser le jeune public au patrimoine architectural.

### Laboratoire EUTOPIA :

- 1) Le 5 avril à la Saline royale : « Printemps des utopies #2 »
- 2) Le 5 avril à la Saline royale : « Citoyen du monde, une utopie ? »
- 3) Le 11 avril à la Saline royale : « Citoyen du monde, quels territoires ? »
- 4) Le 20 mai à la Citadelle de Besançon : « Les enjeux de l'éducation et du plurilinguisme »
- 5) Le 15 mai à la DRAC de Franche-Comté : « Penser l'utopie à Arc-et-Senans »
- 6) Edition d'actes du Laboratoire EUTOPIA.

### Festival des Jardins :

Cette 14<sup>ème</sup> édition du festival des jardins appréhende, en résonance avec les différentes manifestations de la saison culturelle 2014, le thème de citoyen du monde en définissant trois domaines fédérateurs :

- Migration et nomadisme des hommes, des animaux, des plantes...
- L'eau, le fleuve, une traversée des territoires...
- La cartographie, le pli du paysage...

### Outils numériques de médiation culturelle :

- 1) Réalisation une application mobile Acoustiguide App pour une diffusion sur Appstore et sur Google Market
- 2) Ateliers numériques d'architecture (impression 3D)
- 3) Conception de jeux pédagogiques sur tablettes numériques

## Révision des tarifs

### Musées / Patrimoine :

Nous proposons d'une part d'étendre la validité du billet de 3 jours à 1 mois. En effet, suite à nos échanges avec le personnel du Musée Courbet et les retours des visiteurs, la durée de 3 jours nous paraissait courte au vue de la distance entre les 2 sites et de la fermeture du Musée Courbet le mardi.

D'autre part, suite à la hausse des tarifs d'entrée à la Saline la saison dernière, nous proposons de réévaluer le tarif du billet commun :

- Un ticket à 11€ (Saline 7€ et Musée 4€) valable 1 mois : actuellement 10€ valable 3 jours
- Un ticket à 13€ (Saline 8€ et Musée Courbet 5€) valable uniquement durant la nouvelle exposition du Musée Courbet (du 07/06 au 01/09).

### Bal(l)ades :

Pour l'édition 2014 des Jardins Musicaux, l'EPCC et l'Opéra Décentralisé Neuchâtel co-organisent cinq « Bal(l)ades » en France réunissant à chaque fois un concert de musique contemporaine et une découverte patrimoniale. Les tarifs proposés pour l'accès aux concerts sont les suivants :

- tarif plein : 16 € / 20 CHF
- tarif réduit : 12 € / 15 CHF
- tarif jeune de 6 à 15 ans : 7 € / 9 CHF
- tarif enfant jusqu'à 6 ans : gratuit

### Evénements d'entreprises et séjours :

Pour favoriser l'attractivité de notre activité d'accueil d'entreprises, il est proposé de baisser le tarif de location des Sels Est à 1950 € TTC.

## Marchés supérieurs à 50.000 euros

L'établissement public de coopération culturelle prévoit de lancer les trois marchés suivants dont le montant total (renouvellement compris) pourrait dépasser pour chacun 50.000 € HT :

1. Fourniture de denrées alimentaires ;
2. Fourniture de boissons ;
3. Produits d'entretien

Durée des marchés et estimation des coûts annuels :

- Ces marchés à bons de commande seront passés pour une durée d'un an, reconductible 3 fois par période d'un an.
- Les montants estimatifs de nos besoins est de :
  - Denrées alimentaires : 40 000€ HT/an
  - Boissons : 22 000€ HT/an
  - Produits d'entretien : 12 000€ HT/an

### **MARCHE 1 – Denrées alimentaires**

La SALINE ROYALE D'ARC ET SENANS procède à une consultation en vue d'acheter des denrées alimentaires pour le fonctionnement de la restauration. L'ensemble du marché est divisé en 7 lots.

Ce marché à bons de commande sans mini ni maxi est décrit ci- dessous.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

NUMERO DU LOT :	CONTENU DU LOT :
• LOT N° 1.	Surgelés ou congelés
• LOT N° 2.	Glaces artisanales
• LOT N° 3.	Charcuterie classique
• LOT N° 4.	Panier fraîcheur
• LOT N° 5	Fromagerie classique
• LOT N° 6.	Produits frais
• LOT N° 7.	Produits de longue conservation
• LOT N° 8.	Charcuterie régionale

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :  
Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
1- Prix – <b>40% prix du BPU - 10% remise accordés sur produit catalogue</b>	50
2- Délais de livraison – <b>10% sur produits en stock – 20% réapprovisionnement</b>	30
3- Qualité de service – <b>Réactivité et traitement de la commande</b>	10
4 – Qualité des produits – <b>Méthode, provenance et tracabilité des produits</b>	10

**MARCHE 2 – Boissons**

La SALINE ROYALE D'ARC ET SENANS procède à une consultation en vue d'acheter des boissons pour le fonctionnement de la restauration. L'ensemble du marché est divisé en 4 lots.

Ce marché à bons de commande sans mini ni maxi est décrit ci- dessous.

NUMERO DU LOT :	CONTENU DU LOT :
• LOT N° 1.	Vins AOC non régionaux
• LOT N° 2.	Vins AOC régionaux
• LOT N° 3.	Brasserie, Apéritifs et digestif régionaux
• LOT N° 4.	Café, thé et chocolat

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :  
Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
1- Prix – <b>40% prix du BPU - 20% remise accordés sur produit catalogue</b>	60
2- Délais de livraison – <b>10% sur produits en stock – 20% réapprovisionnement</b>	30
3- Qualité de service – <b>Réactivité et traitement de la commande</b>	10

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

### MARCHE 3 – Produits d'entretien

La SALINE ROYALE D'ARC ET SENANS procède à une consultation en vue d'acheter des produits d'entretien. Ce marché à bons de commande sans mini ni maxi a pour objet l'achat de divers produits d'entretien pour le fonctionnement du service des agents d'entretien.

La prestation porte sur la fourniture et la livraison de divers produits d'entretien.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :  
Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
1- Prix – <b>40% prix du BPU - 20% remise accordés sur produit catalogue</b>	60
2- Délais de livraison – <b>10% sur produits en stock – 30% réapprovisionnement</b>	40

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'autoriser la Directrice de l'EPCC à adresser de nouvelles demandes de subventions pour l'année 2014, telles que présentées ci-dessus.
- D'adopter les nouvelles modalités tarifaires présentées ci-dessus pour l'année 2014.
- D'autoriser le pouvoir adjudicateur à lancer et signer les marchés « denrées alimentaires », « boissons » et « produits d'entretien ».

### Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

**AUTORISE à l'unanimité la Directrice de l'EPCC à adresser de nouvelles demandes de subventions pour l'année 2014, telles que présentées supra.**

**ADOpte à l'unanimité les nouvelles modalités tarifaires présentées supra pour l'année 2014.**

**AUTORISE à l'unanimité le pouvoir adjudicateur à lancer et signer les marchés « denrées alimentaires », « boissons » et « produits d'entretien ».**

Le Président

Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 26.05.14  
Et de la publication le : 26.05.14

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 26 MAI 2014